

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du six février deux mil dix-sept

L'an deux mil dix-sept et le 6 février à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle de Conseil de la mairie sous la présidence de Mr GROSSIN Jean, Maire.

Présents : M. GROSSIN Jean, Maire, Mmes : BERRIAU Laure, DAUTREPPE Marie-Bernadette, GENDREAU Virginie, GUILBAUD Guylène, PONCET Nathalie, Mrs BRETHOMÉ Joseph, DUPÉ Frédéric, DUPÉ Raymond, JOLLY Benoit, JOLLY Claude, MARTINEAU Didier, MORNET Jean-Claude.

Point ajourné : Convention éventuelle de voirie communale pour le chemin de la jaubretière

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DES COMPTES DE GESTION 2014

Le Conseil approuve les comptes de gestion et les comptes administratifs 2014 comme suit :

Budget communal général :

- dépenses de fonctionnement : 503.333,40 €
- recettes de fonctionnement : 767.957,17 €
- Excédent de fonctionnement : 264.623,77 €**
- dépenses d'investissement : 844.529,00 €
- recettes d'investissement : 1.051.429,29 €
- Excédent d'investissement : 206.900,29 €**

Budget assainissement :

- dépenses de fonctionnement : 68.250,65 €
- recettes d'investissement : 81.653,31 €
- Excédent de fonctionnement : 13.402,66 €**
- dépenses d'investissement : 31.242,16 €
- recettes d'investissement : 157.771,73 €
- Excédent d'investissement : 126.529,57 €**

Budget lotissement des Acacias : Budget terminé.

Budget lotissement des Frênes : Budget terminé

Budget lotissement des Mûriers : Déficit de clôture : **80.158,49 €**

Budget lotissement des Hirondelles : Déficit de clôture : **120.403,07 €**

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA MAIRIE

Le Conseil attribue le marché de maîtrise d'œuvre au Cabinet d'architectes ARCHYTEKT de Challans et ses co-traitants pour les travaux d'extension, de réhabilitation et de mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la mairie.

DEMANDES DE SUBVENTIONS CONCERNANT LES TRAVAUX D'EXTENSION DE LA MAIRIE

Pour les travaux d'extension et de réhabilitation de la mairie à réaliser en 2017-2018, le Conseil Municipal sollicite des subventions au titre de la réserve parlementaire, auprès du Conseil Départemental et auprès du Conseil Régional des Pays de la Loire.

APPROBATION DU CONTRAT "VENDEE TERRITOIRES"

Le Conseil municipal approuve le projet de contrat "Vendée Territoires" établi entre la communauté de communes du Pays de St Gilles croix de Vie et le Département répartissant l'enveloppe départementale pour le financement de projets intercommunaux et communaux. L'enveloppe communale sera affectée aux travaux d'extension de l'école et de la mairie.

TRANSFERT DE LA COMPETENCE EN MATIERE DE PLAN LOCAL D'URBANISME OU CARTE COMMUNALE

Le Conseil Municipal s'oppose au transfert automatique de la compétence en matière de carte communale à la communauté de communes du Pays de St Gilles X de Vie.

OUVERTURE D'UNE 6ème CLASSE A L'ECOLE COMMUNALE

A la demande de Mme la Directrice Académique de l'Education Nationale, le Conseil émet un avis favorable à l'ouverture d'une 6ème classe pour la rentrée scolaire 2017 si les effectifs le permettent.

ANNULATION D'UNE CREANCE POUR LA LOCATION DU CHAPITEAU

Le Conseil annule la créance pour la location du chapiteau, d'un montant de 360,00 €, au nom du comité d'agriculteurs chargé de l'organisation de la manifestation en septembre 2016 "Les Terres de Jim".

En mairie, le 9 février 2017

Le Maire,
Jean GROSSIN